



## Lettre ouverte aux Conseillères et aux Conseillers départementaux du Val d'Oise

Ecouen, le 16 octobre 2015

### **Objet : tracé du BHNS entre les RER D et B dans la traversée du Triangle de Gonesse**

Mesdames, Messieurs,

Les Conseillères et Conseillers généraux qui vous ont précédés ont décidé de présenter à l'enquête publique de juin-juillet 2013 un seul tracé pour le BHNS en plein champs, en ignorant délibérément le tracé alternatif proposé préalablement à l'enquête par les agriculteurs et les associations. Ce tracé, au lieu de couper dans les champs, les contourne en longeant la coupure existante du BIP (voir carte au verso). Ainsi il préserve la bonne fonctionnalité de l'espace agricole.

#### **Que lit-on dans le rapport du Commissaire enquêteur ?**

##### **Dans son avis motivé :**

« *Paradoxalement, la réponse du Conseil général plaide en faveur du Collectif.* » Puis il cite la réponse du Conseil général : « *L'autre solution longeant le boulevard du Parisien au sud du triangle a été étudiée. Elle présente un allongement de 600 mètres, un surcoût d'environ 5% sur le tronçon concerné et un différentiel de temps de parcours de +1 minute 30.* »

**Notre commentaire sur cette réponse :** Tant qu'une étude précise n'a pas été publiée, nous émettons des doutes sur cette réponse, pourtant jugée favorable pour le Collectif. Allongement de 600 mètres, nous sommes d'accord et oui. Donc, Monsieur SABOURET, ça ne fait pas « *plus de kilomètres* » (selon votre déclaration au Parisien). Mais 600 m en 1 minute 30 ferait du 24 km/h. En réalité sur ce tronçon en site propre et sans croisement la vitesse sera au moins à 36 km/h soit moins d'1 minute. Quant au surcoût de 5% nous en doutons sachant que dans le tracé en plein champ le Conseil général a dû après l'enquête publique ajouter de part et d'autre de la voie bus des voies agricoles comme le long de la Francilienne soit un accroissement du coût et de l'emprise de l'ouvrage. (Ce que semble ignorer Monsieur SABOURET !)

Le Commissaire enquêteur poursuit : « En limitant ce choix à la seule version présentée dans le dossier d'enquête et en ignorant la proposition du Collectif des associations, le Conseil général a restreint la qualité de la concertation à son strict minimum. »

##### **Dans sa conclusion :**

« *Comme je l'ai indiqué précédemment, la traversée du Triangle comprend des faiblesses. Elles pourront à mon sens être résolues par une enquête complémentaire ou des études à venir en ouvrant le dialogue entre tous.* »

« *J'encourage enfin le Conseil général à engager une concertation ouverte avec le Collectif des associations pour rechercher un compromis au lieu de risquer l'affrontement d'un contentieux en prétextant l'erreur manifeste d'appréciation.* »

Comme annoncé par le Commissaire enquêteur, les associations n'ont eu d'autre choix que celui de déposer un recours au Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

**C'est maintenant à vous de décider ou non de passer en force en ordonnant les travaux sur le tracé déjà piqueté au milieu des champs, ou bien de faire preuve de sagesse soit en attendant le jugement et le débat public sur EuropaCity soit en décidant une nouvelle enquête publique.**

**Cette décision vous appartient. Elle est possible car une mise en service partielle du BHNS peut se faire dès l'ouverture du nouvel hôpital de Gonesse.**

Respectueuses salutations



**La Patte d'oie de Gonesse**

**Triangle de Gonesse**  
Du blé, pas du béton  
www.cptg.fr

**Tracé du Conseil Général 95 et du STIF**

**Notre tracé respectueux des espaces agricoles**

- Sur notre tracé**
- ○ ○ ○ Voirie existante
  - ● ● ● Voirie à créer

Credit image : Alain Lennuyeux

**Collectif Pour le Triangle de Gonesse**

**Courriel : [contact@cptg.fr](mailto:contact@cptg.fr)**

**Site : [www.cptg.fr](http://www.cptg.fr)**